

Cahier de détails techniques

Guide d'intervention pour le patrimoine de Caraquet



Ville de
CARAQUET
Capitale de l'Acadie

Fiche 6. Balcons, galeries, logettes et compagnie

6.1 La galerie

IDENTIFICATION

La galerie : se rapprocher de la nature

DESCRIPTION GÉNÉRALE

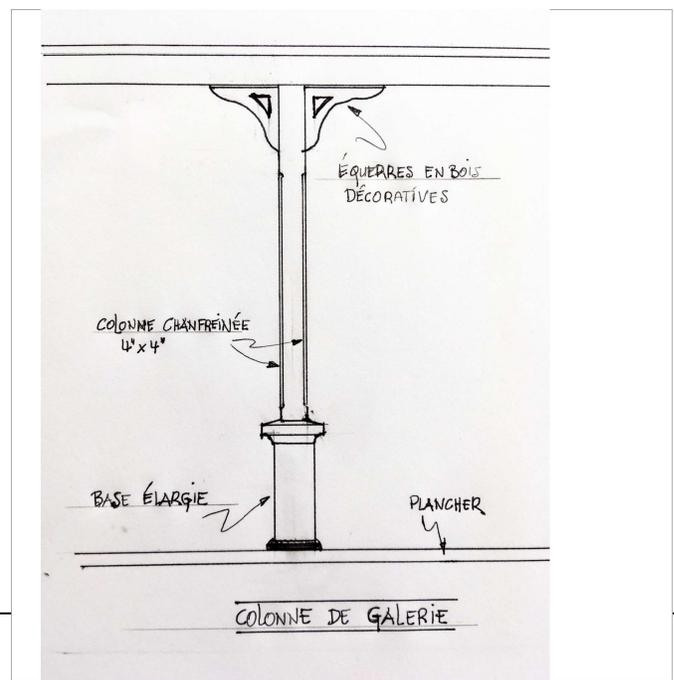
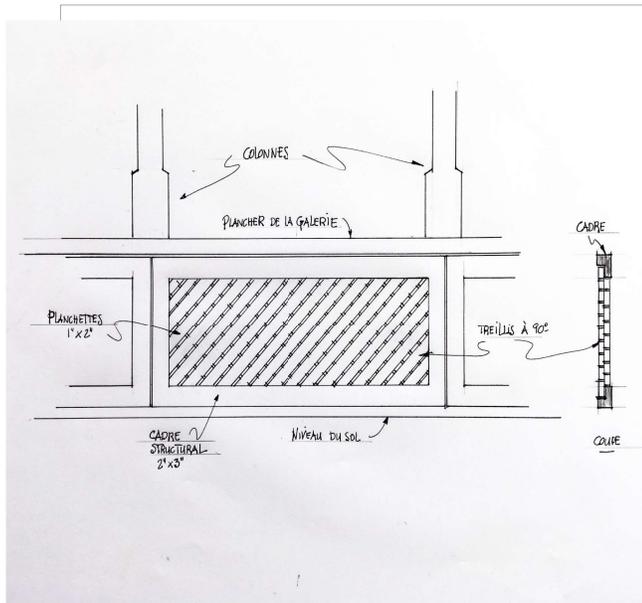
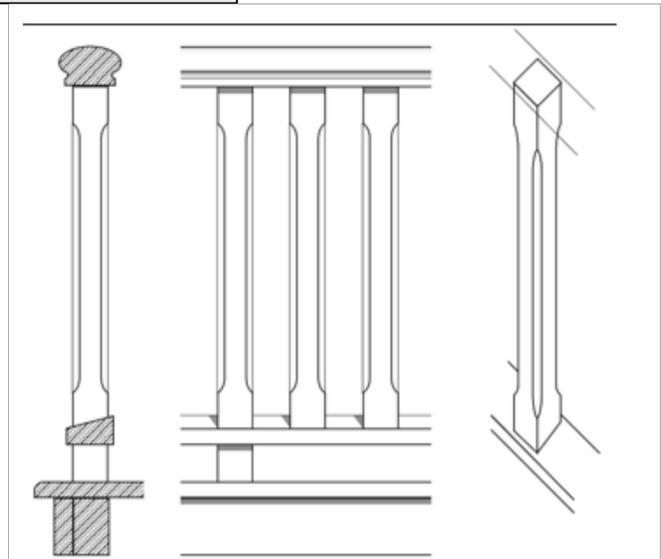
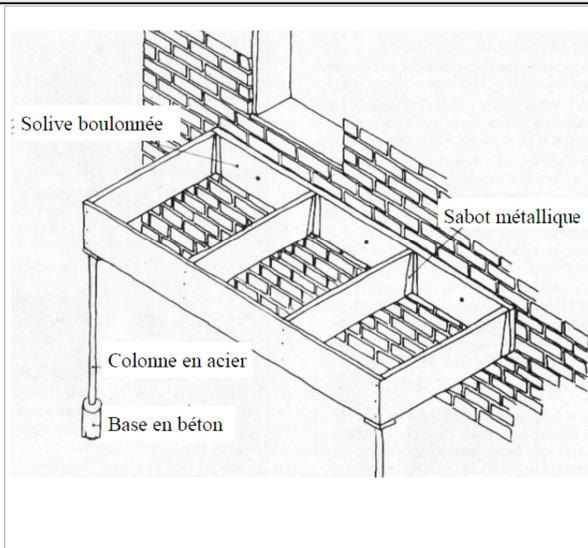
La galerie constitue un élément de l'architecture incontournable : il permet de nous rapprocher de la nature à l'extérieur et contribue à l'ornementation architecturale de tout bâtiment. La galerie peut être couverte d'une toiture en pente supportée d'un ensemble de menuiserie ouvragée.

Au nombre des différentes parties : le plancher et sa structure, la jupe de galerie cachant le dessous, la toiture supportée d'éléments de structure, et le garde-corps.

La beauté d'apparence que procure l'utilisation du bois devrait toujours être à considérer. Le bois a l'avantage de pouvoir être facilement entretenu, réparé et remplacé pour certaines parties. Pour orienter le choix de l'ornementation et du détail de conception, l'analyse de photographies anciennes du bâtiment desquelles s'inspirer devrait être l'approche à suivre, afin de conserver à la maison toute son individualité.



DÉTAILS DE MISE EN OEUVRE



RECOMMANDATIONS

Matériaux recommandés : le bois peint ou teint

Approche à adopter : éviter l'usage de matériaux tels le vinyle qui ne permet pas l'ornementation de la galerie. Au contraire, le bois peut être travaillé à volonté et personnaliser la réalisation de la galerie.